

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE CORSE

MARDI 27 MAI 2025

DELIBERATION	N°07/27-05-2025/424
--------------	---------------------

Nombre total de Membres Titulaires	:	40
Nombre de Membres Titulaires en exercice	:	40
Quorum	:	21
Nombre de Membres Elus Titulaires présents	:	16
Nombre de Membres Elus Titulaires ayant donné pouvoir	:	15
Nombre de votants	:	31
Adoption	:	31

Membres Elus Titulaires ayant pris part au vote : Mmes, MM.

ANDREANI Dominique, BENZONI Joseph, CECCARELLI Laurent, CIONI Gilles, DI MENZA Dominique, DOMINICI Jean, FRASSATI Jeanne, GIOVANNI Auguste, MARTELLI Marina, NEGRETTI Pierre, ORSINI Pierre, PAOLI Jean-François, TROJANI Paul, VALERY Olivier, VENTURINI Stefanu, VOLPI Nathalie.

Membres Elus Titulaires ayant donné pouvoir : Mmes, MM.

ALBERTINI Jean-Louis à FRASSATI Jeanne, ALBERTINI Paola à GIOVANNI Auguste, BALDASSARI Nicolas à CIONI Gilles, CASTELLI Jean-François à VENTURINI Stefanu, CECCOLI François-Xavier à DOMINICI Jean, COLONNA Caroline à MARTELLI Marina, GOFFI Karina à NEGRETTI Pierre, LANFRANCHI Marie-Eugénie à DI MENZA Dominique, LECA Antoine à VOLPI Nathalie, MANICCIA Christophe à BENZONI Joseph, MICHELI Virginie à TROJANI Paul, PIACENTINI SIMONI Céline à ORSINI Pierre, ROSSI Antoine à ANDREANI Dominique, SANGUINETTI Patrick à PAOLI Jean-François, SIMONI Barthélémy à VALERY Olivier.

Membres Associés ayant participé : MM.

ACQUAVIVA François
RAIMONDI Toussaint

OBJET :

PALAIS DES CONGRES

Rénovation et modernisation du bâtiment et création d'une Ecole interconsulaire du Tourisme de l'Evènementiel et de l'Hospitalité

VU la délibération de l'Assemblée Générale de la CCI de Corse N°10/31-05-2023/344 relative à la création d'une Ecole Interconsulaire du Tourisme de l'Evènementiel et de l'Hospitalité au sein du Palais des Congrès d'Ajaccio ayant :

- Approuvé ce projet de création en partenariat avec la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat de Corse d'une Ecole du Tourisme de l'Evènementiel et de l'hospitalité au sein du Palais des Congrès d'Ajaccio ;
- Approuvé le plan d'investissement en 3 volets permettant à la fois, la mise aux normes et la modernisation du Palais des Congrès ainsi que l'implantation d'une Ecole de Tourisme dans la structure, en complément des activités d'évènementiel professionnel, pour un montant de 4 127 000 € HT ;

- Mandaté le Président afin d'engager toutes les démarches utiles et nécessaires à la recherche de partenariats et cofinancements tant auprès des services de l'Etat, ceux de la Collectivité de Corse ses offices et agences, et notamment l'OEC et l'ATC, ainsi que ceux de la Commune d'Ajaccio et de la Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien, de l'Université de Corse et plus généralement des acteurs du domaine de la formation ;
- Mandaté également le Président afin de déposer tout dossier de réponse aux appels à candidatures ou appels à manifestation d'intérêts, ouverts ou à venir, tant au plan Européen que National, avec par exemple le Fonds Vert et France 2030, qu'enfin local avec le PTIC ou tout autre dispositif accessible notamment en matière de financements destinés aux bâtiments publics

VU la délibération du Bureau de la CCI de Corse n°09/01-02-2024 relative à la demande de participation de financement auprès des services de l'Etat pour la rénovation et la modernisation du Palais des Congrès ayant autorisé le Président à solliciter auprès des services de l'Etat une subvention d'un montant de **734 484 €** se décomposant comme suit :

Prise en charge rénovation énergétique production distribution par Géothermie marine :	216 796 €
Prise en charge de l'isolation du bâtiment des toitures et façades :	308 800 €
Prise en charge de la rénovation des éclairages, passage au Led relamping :	177 288 €
Prise en charge missions de CTC/CSPS/études complémentaires (pour partie) :	31 600 €

CONSIDERANT le plan de financement actualisé, ci-annexé, portant le montant total de l'opération à 5 146 526 € HT réparti comme suit :

- ♦ Rénovation et modernisation du bâtiment : 2 970 097 € HT
- ♦ Création de l'École du Tourisme, de l'Évènementiel et de l'Hospitalité : 2 176 429 € HT

CONSIDERANT le courrier du Préfet de Corse en date du 18 avril 2025 ci-annexé, relatif au complément de financement de l'État, incluant un soutien sur la tranche n°2 du FNADT pour un montant additionnel de 401 054,00 € HT, ainsi qu'un accord de principe pour l'octroi d'une subvention au titre du Fonds Vert, dont le montant reste à déterminer ;

CONSIDERANT le courrier de réponse du Président de la CCI de Corse du 28 avril 2025 ci-annexé, précisant l'état d'avancement du projet ainsi que le calendrier prévisionnel de réalisation comme suit :

- Livraison de l'École Hôtelière (cuisine pédagogique) : 30 octobre 2025
- Livraison du Palais des Congrès rénové : 17 décembre 2025

L'Assemblée Générale :

- **AUTORISE LE PRESIDENT** à conduire l'ensemble de la procédure d'emprunt (consultation, autorisation, contractualisation et mobilisation), dans la limite d'un **montant maximum de 2 235 000 €** sur quinze années pleines et entières au taux plafond de 4,5 %. Ce montant correspond à l'autofinancement prévisionnel par la CCI de l'opération, il est **susceptible d'être ajusté à la baisse** en fonction des derniers **cofinancements attendus**, notamment **au titre du Fonds Vert pour un montant de 734 484 €** ;

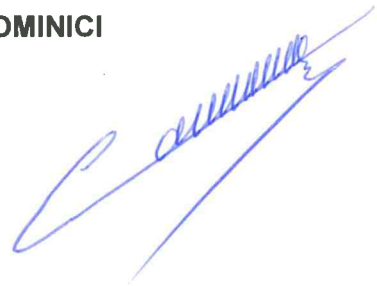
.../...

- **HABILITE LE PRESIDENT** à effectuer toutes les démarches utiles et nécessaires à la mise en œuvre de cet emprunt, dans le respect du calendrier opérationnel prévu.
-

Bastia, le 27 mai 2025

Le Président

Jean DOMINICI

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Jean Dominici', is written over a diagonal line.